

7^{es} Journées d'économie de la culture et de la communication

Arts, culture et médias :
comment évaluer les politiques publiques ?

PROGRAMME

24-25 septembre 2015

Bibliothèque nationale de France,
site François-Mitterrand, Paris
Hall Est – Grand auditorium



SciencesPo
LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE
D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

KEDGE CREATE
SHARE
CARE
BUSINESS SCHOOL

COORDINATION SCIENTIFIQUE

Olivier Gergaud,
KEDGE Business School,
cluster de recherche
« Industries créatives,
culture, sport »
Yann Nicolas,
ministère de la Culture
et de la Communication,
DEPS

Le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture et de la Communication, le cluster de recherche « Industries créatives, culture, sport » de KEDGE Business School et le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques¹ (LIEPP) de Sciences Po organisent les Septièmes journées d'économie de la culture et de la communication qui auront lieu à Paris, à la Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand, les jeudi 24 et vendredi 25 septembre 2015.

ARTS, CULTURE ET MÉDIAS : COMMENT ÉVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

1. Cette conférence bénéficie du soutien apporté par l'ANR et l'État au titre du programme d'Investissements d'avenir dans le cadre du labex LIEPP [ANR-11-LABX-0091, ANR-11-IDEX-0005-02.

LES JOURNÉES D'ÉCONOMIE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Les Journées d'économie de la culture et de la communication réunissent tous les deux ans des chercheurs, des acteurs économiques et des professionnels des arts, de la culture et des médias pour mettre en débat les résultats de la recherche en économie portant sur les arts du spectacle, les arts plastiques et visuels, les patrimoines, les langues, et les industries de la culture et des médias (cinéma, jeu vidéo, livre, musique enregistrée, presse, radio et télévision).

Cette nouvelle édition des Journées d'économie de la culture et de la communication est consacrée à l'évaluation des politiques publiques du domaine des arts, de la culture et des médias.

À différents échelons territoriaux, les pouvoirs publics interviennent dans les activités économiques des filières artistiques, culturelles et médiatiques, que ce soit :

- sous la forme de dépenses publiques avec, par exemple, la diversité de subventions et d'aides publiques attribuées à de nombreux équipements, événements et acteurs du domaine ;
- sous la forme de mesures fiscales avec, par exemple, les crédits d'impôt au profit d'entreprises phonographiques, de l'audiovisuel, du cinéma ou de jeu vidéo ou de taux réduits de TVA accordés aux objets d'art importés, à la presse, au livre et à certains spectacles ;
- sous la forme de dispositifs réglementaires ou de politique industrielle avec, par exemple, les dispositions du Code du patrimoine, les quotas de diffusion à la télévision ou à la radio, le prix unique du livre ou encore les garanties financières de l'IFCIC ;
- sous la forme de mesures touchant le marché du travail avec, par exemple, les annexes VIII et X de la Convention d'assurance chômage ou le soutien public à une grande variété de formations artistiques ;
- enfin, sous la forme de mesures touchant les échanges internationaux de biens et services avec, par exemple, les soutiens à l'export dans le cinéma, le livre et la musique ou l'aide à la diffusion à l'étranger de spectacles de musiques actuelles ou de variétés.

Les politiques publiques relatives aux arts, à la culture et aux médias doivent être évaluées pour améliorer la connaissance de l'action publique, fonder un jugement sur leur utilité et permettre d'adapter leur gestion. Cette nécessité s'inscrit dans le contexte français d'une plus forte contrainte budgétaire pour les collectivités et les acteurs publics ainsi que dans le cadre du développement de méthodes modernes d'évaluation de l'impact causal des politiques publiques.

La septième édition des journées d'économie de la culture et de la communication est l'occasion pour des chercheurs de présenter et de discuter de nouveaux résultats d'évaluation sur l'impact de la tenue de festivals subventionnés, de la loi Hadopi, de politiques éducatives, des aides à la presse et de la fiscalité culturelle. Les échanges porteront aussi sur le bilan des méthodes d'évaluation utilisées aujourd'hui. Un regard rétrospectif sur l'évaluation des politiques publiques et un examen d'expériences locales seront enfin proposés.

SUR LA TOILE

www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques
www.kedgebs.com/fr/faculte-et-recherche/clusters-de-recherche/creative-industries-culture-sports
www.sciencespo.fr/liepp/

JEUDI
24
SEPTEMBRE
2015

MATINÉE

9h **Accueil des participants**

9h20 **Ouverture**

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication*
Bruno Racine, président de la Bibliothèque nationale de France*

Présidence : **Victor Ginsburgh**, Université libre de Bruxelles

9h40 **Conférence**

Kathryn Graddy, Brandeis University, co-rédactrice en chef du Journal of Cultural Economics :
(à préciser)

Discussion : **Victor Ginsburgh**, Université libre de Bruxelles

11h05 **Utiliser *Google Trends* pour évaluer l'impact économique d'événements culturels**

Olivier Gergaud, KEDGE Business School et
Victor Ginsburgh, Université libre de Bruxelles

11h40 **L'impact économique de l'annulation de deux événements culturels réguliers : les festivals d'Aix-en-Provence et d'Avignon en 2003**

Thibault Brodaty, Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
Discussion : **Aurélien Décamps**, KEDGE Business School

APRÈS-MIDI

Présidence : **Bruno Deffains**, Université Panthéon-Assas – Paris-II

14h **La réponse graduée de la Hadopi a-t-elle eu des effets sur le piratage de musique et de films ?**

Éric Darmon et **Thierry Pénard** Université de Rennes-I
Discussion : **Patrick Waelbroeck**, Télécom ParisTech

14h50 **L'effet de substitution du piratage en ligne sur les recettes en salle des films américains en France**

Christophe Bellégo, Insee
Discussion : **Sylvain Dejean**, Université de La Rochelle

16h10 **Un modèle stochastique de la réponse graduée en France**

Jean Berbinau, Hadopi et **Patrick Waelbroeck**, Télécom ParisTech
Discussion : **Christophe Bellégo**, Insee

17h **Table ronde 1 : Évaluation des politiques publiques et politiques culturelles en France : aperçus historiques, aperçus rétrospectifs**

Animateur :

Jean-Pierre Saez, Observatoire des politiques culturelles

Intervenants :

Francine Mariani-Ducray, Conseil supérieur de l'audiovisuel

Laurent Martin, Université Sorbonne Nouvelle – Paris-III

Bernard Perret, Conseil général de l'environnement et du développement durable

18h30 Cocktail apéritif : spécialités du Sud-Ouest et du Sud-Est

VENDREDI
25
SEPTEMBRE
2015

MATINÉE

Présidence : Jean-Marc Lauret, ministère de la Culture et de la Communication, Inspection générale des affaires culturelles

9h

Conférence

**Le rôle de la culture dans la croissance :
une analyse de très long terme**

Étienne Wasmer, Sciences Po, codirecteur du LIEPP

9h45

L'évaluation des politiques éducatives : volet qualitatif

Marie-Christine Bordeaux, Université de Grenoble-III

10h50

L'évaluation des politiques éducatives : volet quantitatif

Philippe Coulangeon, Centre national de la recherche scientifique, LIEPP

11h25

**Concevoir et mettre en œuvre des évaluations
de programme d'éducation artistique :
le cas de Little Kids Rock**

M. Kathleen Thomas, Mississippi State University

Discussion : Florine Livat, KEDGE Business School

APRÈS-MIDI

Présidence : Martine Cécillon, ministère de la Culture et de la Communication, DRAC Midi-Pyrénées

13h45

L'efficacité des aides à la presse

Julia Cagé, Sciences Po, LIEPP

Discussion : Thibault Brodaty, Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

14h35

**L'incidence des politiques fiscales sur la consommation culturelle
en Europe à l'ère numérique**

Karol J. Borowieck, University of Southern Denmark

Discussion : Julia Cagé, Sciences Po, LIEPP

16h

Table ronde 2 : L'évaluation des politiques culturelles locales

Animateur :

Emmanuel Wallon, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Intervenants :

Martine Cécillon, ministère de la Culture et de la Communication, DRAC Midi-Pyrénées :

l'évaluation des conventions Territoire Culture en Midi-Pyrénées

Catherine Colombani, collectivité territoriale de Corse :

l'évaluation du Pass-Cultura

Cécile Martin, Observatoire des politiques culturelles, Grenoble :

**l'évaluation du projet Démos (dispositif d'éducation musicale
et orchestrale à vocation sociale) en Île-de-France,
dans l'Isère et à Soissons**

Catherine Veyrat-Durebex, mairie de Nantes :

l'évaluation de la politique de proximité culturelle à Nantes

17h30

Synthèse

Maya Bacache-Beauvallet, Télécom ParisTech

17h50

Fin de la seconde journée

RÉSERVATION SOUHAITÉE, POUR S'INSCRIRE :

- en ligne sur le site du ministère de la Culture et de la Communication :

<http://culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Rencontres/Journees-d-economie-de-la-culture-et-de-la-communication/7es-journees-d-economie-de-la-culture-s-inscrire>

- par mail : contact.deps@culture.gouv.fr – 01 40 15 79 17

Pour toute demande d'information : contact.deps@culture.gouv.fr – 01 40 15 79 17